



Estavannens, le 28 mars 2024

**Aux Présidents(es) et responsables du
concours individuel (coupe individuelle)**

COUPE INDIVIDUELLE 2024

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La fédération de tir de la Gruyère organise comme chaque année la coupe individuelle.

Nous vous remercions de participer avec un maximum de tireurs et tireuses.

1. BASE

Le règlement pour la coupe individuelle est disponible sur le site de la fédération : www.fstg-gruyere.ch/reglements.html

2. DEROULEMENT

La coupe individuelle à 300m se dispute en 2 catégories, soit :

Catégorie A : Toutes les armes
Catégorie D/E: Toutes les armes d'ordonnance confondues

La qualification pour la finale de la coupe individuelle se tire sur les feuilles du concours individuel de la FST.

Pour les sociétés ne tirant pas le concours individuel les années précédentes, les feuilles de stand sont disponibles auprès du responsable cantonal M. Jérôme Moret: à l'adresse email : j.moret@scf.ch

3. PROGRAMME DE TIR (qualification en stand sur feuille du concours individuel)

Catégorie A : 20 coups, coup par coup
Catégorie D/E: 15 coups, 10 coups, coup par coup et une série de 5 coups sans limite de temps marqués à la fin
Genre de cible : Cible A 10 points

3. PROGRAMME DE TIR (finales de district)

Catégorie A : 3 coups d'essai, 10 coups coup par coup en 11 minutes
Catégorie D/E: 3 coups d'essai, 10 coups coup par coup en 11 minutes
Genre de cible : Cible **A 100 points**

4. EXECUTION

Tour éliminatoire en stand (jusqu'au samedi 29 juin 2024)

Seuls les 16 premiers tireurs en catégorie A et les 16 meilleurs tireurs en catégorie E/D seront qualifiés pour la finale individuelle de district. Les qualifiés seront convoqués via leur responsable de société. Dans la mesure du possible, si l'un des tireurs qualifiés ne peut prendre part à la finale, il sera remplacé par le vident ensuite pour autant que le responsable du concours soit averti suffisamment tôt.

5. REMISE DES FEUILLES

Jusqu'au lundi 1^{er} juillet 2024 à 17h30 => à transmettre par courriel à jaquet.marc@bluewin.ch le fichier Excel (téléchargeable sur le site de la fédération) et les feuilles de stand scannées ou par photo. Les tireurs qualifiés pour les finales seront annoncés dès le mercredi 10 juillet sur le site internet de la FSTG www.la-gruyere-fstg.ch

Les finales de district auront lieu le SAMEDI matin 14 septembre 2024 à Sorens

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous présentons, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Au nom du comité de la Fédération

Le responsable de la coupe individuelle

Marc Jaquet